

CONSEIL MUNICIPAL 22 MARS 2021

Procès-verbal de la séance

Le 22 mars 2021, à dix neuf heures trente le conseil municipal de LE VAUDREUIL, s'est réuni au Pavillon des Aulnes sous la présidence de Monsieur Bernard LEROY, Maire.

Etaient présents :

Bernard LEROY, Lise AUSSUDRE, Sylvain BELLET, Marc BERTRAND, Valérie BOULIER, Véronique BREGEON, Sylvie BROSSOIS, Claire BRUNEL, Jean-Pierre CABOURDIN, Lionel CHAINON, Florence CHARLES, Mireille COMBES, Jean-Marie GUINDON, Kevin HANGUEHARD, Marielle HANSER, Anne KALONJI, Virginie LANGLOIS (absente à partir de 20H30), Didier LEVASSEUR, Sylviane LORET, Emmanuel MAYEUR, Guillaume PREVOTS, Beatrice PRIEUX PERANIC, Audric MORET, Karine ROUBLIQUE, Louis SPEYBROUCK,
Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés :

-

Avaient donné pouvoir :

Virginie LANGLOIS (à partir de 20H30) à Emmanuel MAYEUR
Christophe MAUDUIT à Didier LEVASSEUR
Vincent SAIGRE à Lise AUSSUDRE

Assistaient à la séance :

Cyril DEMARTHE, Mireille PAPEIL

Kevin HANGUEHARD a été élu secrétaire de séance

1. FINANCES ET MARCHES PUBLICS

1. CCAS : Compte administratif, du compte de gestion 2020 et Budget Primitif 2021

Mme la Vice-présidente du CCAS informe le conseil municipal que le compte de gestion 2020, le compte administratif 2020 et le budget primitif 2021 du CCAS ont été voté le 17 mars 2021.

Elle présente au conseil municipal le compte administratif 2020 du CCAS qui s'établit comme suit

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
Résultats reportés		3 945.86			0.00	3 945.86
Opérations de l'exercice	33 021.85	34 759.16	24 299.00	24 299.00	57 320.85	59 058.16
TOTAUX	33 021.85	38 705.02	24 299.00	24 299.00	57 320.85	63 004.02
Résultats de clôture		5 683.17		0		5 683.17
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	33 021.85	38 705.02	24 299.00	24 299.00	57 320.85	63 004.02
RESULTATS DEFINITIFS		5 683.17		0		5 683.17

Elle présente le compte de gestion 2020 du CCAS (établi par la Perception des Andelys), en précisant que ce document est conforme au compte administratif 2020 établi par le CCAS.

L'excédent de fonctionnement 2020 d'un montant de 5 683,17 € est repris en excédents antérieurs à la section de fonctionnement au BP 2021.

Mme Virginie Langlois présente le budget primitif 2021 du CCAS.

MAIRIE du Vaudreuil
3 rue Bernard Chêdeville
BP 5
27109 LE VAUDREUIL

DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
CCAS
2020

Nombre de membres en exercice	9
Nombre de membres présents	
Nombre de suffrages exprimés	
VOTES	
	pour
	contre
Date de convocation	0

Le 17 mars 2021, réunis sous la présidence de Monsieur Bernard LEROY, Maire de Le Vaudreuil, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives et le compte de gestion du même exercice :

1/ lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
TOTAUX						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS						

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
COMPTE ANNEXE POUR LE C.C.A.S.						
Résultats reportés		3 945,86			0,00	3 945,86
Opérations de l'exercice	33 021,85	34 759,16	24 299,00	24 299,00	57 320,85	59 058,16
TOTAUX	33 021,85	38 705,02	24 299,00	24 299,00	57 320,85	63 004,02
Résultats de clôture		5 683,17		0,00		5 683,17
Restes à réaliser						0,00
TOTAUX CUMULES	33 021,85	38 705,02	24 299,00	24 299,00	57 320,85	63 004,02
RESULTATS DEFINITIFS		5 683,17		0,00		5 683,17

2/ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3/ reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4/ arrête les résultats définitifs tels que résumés ci dessus.



Pour expédition conforme,
Le Maire,
Bernard LEROY

2. Commune : Vote du compte administratif et du compte de gestion 2020 et Vote du budget primitif de la commune 2021

M. le Maire présente au conseil le compte administratif 2020 de la commune, qui s'établit comme suit :

COMpte ADMINISTRATIF 2020						
BUDGET PRINCIPAL Mairie du Vaudreuil ANNEE 2020	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL DES 2 SECTIONS	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
Excédents n-1 fonct affectés à l'inv.				470 040,49	0,00	470 040,49
Résultats reportés		30 000,00		1 532 910,41	0,00	1 562 910,41
Opérations de l'exercice	2 855 028,17	3 219 567,84	1 831 112,60	576 208,62	4 686 140,77	3 795 776,46
TOTAUX	2 855 028,17	3 249 567,84	1 831 112,60	2 579 159,52	4 686 140,77	5 828 727,36
Résultats de clôture		394 539,67		748 046,92		1 142 586,59
Restes à réaliser			1 228 214,00	634 036,00	1 228 214,00	634 036,00
TOTAUX CUMULES	2 855 028,17	3 249 567,84	3 059 326,60	3 213 195,52	5 914 354,77	6 462 763,36
RESULTATS DEFINITIFS		394 539,67		153 868,92		548 408,59
BUDGET ANNEXE C.C.A.S. ANNEE 2020						
C.C.A.S. ANNEE 2020	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL DES 2 SECTIONS	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
Résultats reportés		3 945,86			0,00	3 945,86
Opérations de l'exercice	33 021,85	34 759,16	24 299,00	24 299,00	57 320,85	59 058,16
TOTAUX	33 021,85	38 705,02	24 299,00	24 299,00	57 320,85	63 004,02
Résultats de clôture		5 683,17		0,00		5 683,17
TOTAUX CUMULES	33 021,85	38 705,02	24 299,00	24 299,00	57 320,85	63 004,02
RESULTATS DEFINITIFS		5 683,17		0,00		5 683,17

M le Maire présente au conseil le compte de gestion 2020 (établi par la Trésorerie), en précisant que ce document est conforme au compte administratif 2020 établi par notre collectivité.

M. le Maire demande au conseil son avis sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2020 (soit 394.539,67 €) et propose :
D'affecter la somme de 394.539,67 € à la section d'investissement de 2021.

M. le Maire présente au conseil le budget primitif 2021

budget primitif 2021	Opérations de l'exercice			Restes à réaliser			Resultat cumulé	
	Dépenses	Recettes	Résultat/solde	Dépenses	Recettes	Solde	excédent	déficit
Fonctionnement	2 980 816,00	3 297 048,00	316 232,00			0,00	316 232,00	
Investissement	1 484 071,00	954 217,00	-529 854,00	1 228 214,00	634 036,00	-594 178,00		-1 124 032,00
Exédents antérieurs de fonctionnement			0,00				0,00	
Exédents antérieurs de fonc affectés à l'inv		394 539,67	394 539,67				394 539,67	
Exédents antérieurs d'investissement		748 046,92	748 046,92				748 046,92	
TOTAL DU BUDGET	4 464 887,00	5 393 851,59	928 964,59	1 228 214,00	634 036,00	-594 178,00	1 458 818,59	-1 124 032,00
							334 786,59	

Le Conseil Municipal
Ouï l'exposé du Maire
Après en avoir délibéré

VOTE le compte de gestion 2020 à l'unanimité

VOTE le compte administratif 2020 (M. le Maire s'abstient)

VOTE le budget primitif 2021 à l'unanimité

AUTORISE l'affectation de la somme de 394.539,67 euros à l'article 1068 de la section d'investissement. La somme concernée figurera en recettes d'investissement au BP et au CA 2021.

3. Commune : Vote des taux de taxes 2021

M. le Maire rappelle que le vote des taux par une collectivité doit obligatoirement faire l'objet d'une délibération spécifique, distincte du vote du budget et ce, même si les taux restent inchangés. Cette obligation résulte de l'application de l'article 1636 sexies du code général des impôts, confirmée par le Conseil d'Etat.

Le budget primitif 2021 présenté et adopté à l'occasion de cette séance du conseil municipal, a été établi avec une augmentation de 5%.

Le conseil municipal
Ouï l'exposé du Maire
Après en avoir délibéré

VOTE les taux de taxe ci-dessus, pour l'année 2021 à l'unanimité

Année 2021			
	Taux communaux	Taux départementaux	Taux cumulés
Taxe Foncière (bâti)	17.92 %	20.24 %	38.16 %
Taxe Foncière (non bâti)	72.49 %	-	72.49 %

CONFIRME que ces taux ont servi de base à l'élaboration du budget primitif 2021 de la commune, voté lors de la présente séance du conseil municipal.

Délibération adoptée à l'unanimité.

4. Commune : Vote des subventions aux associations 2021

Dans le cadre du vote du BP 2021, M. le Maire présente au conseil le détail des subventions aux associations (voir document joint).

M. le Maire rappelle au conseil que ce document a été préparé en commission.

M. le Maire précise que le montant total du tableau figure en charges de fonctionnement, à l'article 6574 du BP 2021

Vu le document soumis à son examen,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **VOTE** les subventions, pour un montant total de 371.487 euros (voir pièce jointe),
- **AUTORISE** M. le Maire à procéder aux mandatements correspondants
- **RAPPELLE** que ce tableau sera joint au budget primitif.

Délibération adoptée à l'unanimité

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Art 6974

IV B1-7

01/04/2021

ASSOCIATIONS	2019	2020		BP 2021	Avantages en nature				
	CA	BP	réglé		CA	mise à disposition de personnes	prêt de salles	prêt de véhicules (quant)	prêt de matériel
Ecoles	51 368	53 434	-6 887	46 647	68 733				
Ecole Saint Henri	45 000	45 000		45 000	45 000			X	
Coop. école maternelle Tilley	1 280	2 560	-2 360	0	2 574	X	X	X	X
Coop. école élémentaire Ledant	1 414	2 827	-2 827	0	3 040		X	X	X
Association sportive du Lycée M. Bloch	157	157		157	157				
Collège Montagne - Foyer des élèves	762	762		762	762				
UNSS Collège	628	628		628	700		X		X
BASED / école primaire	624			0					
Collège Montagne - Voyages divers	0			0					
	1 500	1 500	-1 500	0	1 500		X		X
Enfance Jeunesse	295 000	278 200	-3 200	275 000	217 305				
Centre de loisirs	243 000	220 000		220 000	220 000		X		X
Centre de loisirs / Réglé subv CAF	0			0	-25 000		X		X
Centre de loisirs/condoite c/coop bus - 6 mois		3 200	-3 200	0	3 200		X		X
API Ass. parents d'élèves indépendants				0	180		X		
Le jardin des Petits Choux (crèche)	35 000	38 000		38 000	40 425		X		X
Le jardin des Petits Choux/réglé subv CAF				0	-30 000		X		X
Relais Assisantes Maternelles (RAM Les Ramettes)	17 000	17 000		17 000	14 580		X		X
Relais Assisantes Maternelles/réglé subv CAF					-6 000				
Loisirs, culture, détente	22 084	22 284	-500	21 784	20 934				
Association Musicale du Vaudreuil	20 000	20 000		20 000	18 000		X		
Fabophiles	500	200		200	200		X		
collectionneurs		500	-500	0	0		X		
Lire et faire lire	206	206		206	206				
L'atelier du Vaudreuil	100	100		100	150		X		
L'atelier primaire					200				
essor artistique	150	150		150	150		X		
L.C.V.N. (ex AVF)	628	628		628	628		X		
Bouton d'œuvre / artisans	500	500		500	500				X
Sports, compétitions et tournées	21 893	22 337	2 400	24 337	23 268				
A.S.V.V.P. (football)	6 530	6 530		6 530	6 530		X		
RUN Fitness	200	200		200	1 000		X		
Pétanque du Vaudreuil	314	314		314	314		X		
Golf du Vaudreuil - Ass. Sportive	158	158		158	300				
Méreaux				0	500				
Judo	3 091	3 091	3 000	6 091	3 100		X		
Shodai - Karaté club	786	786		786	786		X		
Tennis de table	2 558	3 000		3 000	3 000		X		
Tennis Club	3 926	3 926		3 926	4 525		X		
Tennis Club / subv complémentaire 2 ans	2 000	2 000		2 000			X		
Les Wallabies Base Ball club	400	400		400	600		X		
Aonée - Aviron	300	300		300	300				
canoë kayak	0			0	300				
Gymnastique volontaire	632	632		632	632		X		
La défoulerie, les fouées Valdéroloises	1 000	1 000	-1 000	0	1 000	X	X		X
Domaines divers - intérêt général	17 559	16 604	-7 540	8 664	14 777				
ACPG-CATM-TOE (Anciens Combattants)	500	500		500	500				
Amicale des Anciens	1 697	1 697		1 697	1 697		X		
Comité des Nées	4 000	4 000	-4 000	0	4 000	X	X	X	X
Bric à bric solidaire		0		0	0		X	X	X
		0		0	0			X	
Comité de jumelage - Comberton	2 000	1 000		1 000	1 000		X		
Comité de jumelage - Comberton									
Fleurs et jardin - Association	5 000	5 000	-5 000	0	5 000	X	X		X
Fleurs et jardin - Association/réglé subv école Bonnelle				90	90				
Souvenir français	102	102		102	150				
Union commerciale et artisanale	1 030	1 030	1 030	2 060		X	X		X
Union commerciale et artisanale / subv exceptionnelle		245		245		X	X		X
Le Vaudreuil Folies	2 000	2 000		2 000	2 000	X	X	X	X
Tous pour MAMABE	600	600		600	0		X		
Fondation du patrimoine	230	230		230	230				
AMBE	100	100		100	100				
	0	0		0	0		X		
Volée royale de Fleurs	20	20		20	20				
Sécurité routière	80	80	-80		80				
Subventions diverses	120	21 381	-21 881	360	27 503				
Subventions à attribuer sur délibération		20 281	-20 281		20 100				
Fête de printemps / écoles et centre de loisirs		600	-600		1 000				
Asua		300		300	0				
Cable à port	120				200				
TOTAL	407 821	414 240	-37 608	376 632	371 487				

Caractère total

SUBVENTIONS BUDGETÉES ET VERSEES	CA	BP		CA	BP
	2019	2020		2020	2021
Crèche	35 000	36 000	0	36 000	10 425
Centre de loisirs	243 000	223 200	0	220 000	198 200
St Henri	45 000	45 000	0	45 000	45 000
RAM	17 000	17 000	0	17 000	8 580
	340 000	325 200		320 000	262 205
Autres subventions	67 821	91 040		56 632	109 282
TOTAL GENERAL	407 821	414 240		376 632	371 487

5. Carré Saint Cyr – Délibération de l'Agglomération Seine Eure

Mme Loret informe le conseil municipal que le conseil communautaire lors de sa réunion 18 février 2021 a pris une délibération portant attribution du marché public pour la réhabilitation de l'église Saint Cyr et de ses abords.

Les entreprises retenues sont les suivantes

Lots	Entreprises attributaires	Montant HT	Montant TTC (TVA à 20% au taux actuellement en vigueur)
Lot 1 : Installation de chantier / Maçonnerie / Taille de pierre	LANFRY 18 impasse Barbet 76250 Déville-lès-Rouen	573 107,77 €	687 729,32 €
Lot 2 : Charpente bois métallique / Voute lambrissée / Menuiserie extérieure bois	CRUARD CHARPENTE ET CONSTRUCTION BOIS 5 rue des sports 53360 Simple	265 430,04 €	318 516,05 €
Lot 3 : Couverture	SOCIETE FALAISIENNE DE COUVERTURE 8 rue Saint-Clair-de-veaux 14700 La Hoguette	232 170,83 €	278 605 €
Lot 4 : Menuiseries extérieures acier / Vitrierie	SARL SIMO MICHEL 89 impasse Jacques Monod 27000 Evreux	176 831,50 €	212 197,80 €
Lot 5 : Menuiseries intérieures / Parquet / Mobilier	SAS ENTREPRISE SAUVAGE Rue de Valois 27400 Hondouville	148 114,76 €	177 737,71 €
Lot 6 : Cloisons / Doublages / Isolations	SAS ENTREPRISE SAUVAGE Rue de Valois 27400 Hondouville	39 639,20 €	47 567,04 €
Lot 7 : Plomberie / Chauffage / Ventilation	SANI-CHAUFF 247 rue Félix Faure 76320 Caudebec-lès-Elbeuf	103 715,00 €	124 458,00 €
Lot 8 : Electricité	SYMELEC CYSTEL RESEAUX ZA du Bois-de-l'Arc 76760 Yerville	72 509,46 €	87 011,35 €
Lot 9 : Peinture / Sol souple	ETABLISSEMENTS DOLPIERRE 7 village des Artisans 27110 Crosville-la-Vieille	26 730,26 €	32 076,31 €
Lot 10 : Aménagement extérieur et paysagers	COLAS IDFN Parc industriel d'Incarville 27100 Val-de-Reuil	407 821,64 €	489 385,97 €
Total		2 046 070,46 €	2 455 284,55 €

Lors de la réunion préparatoire au lancement des travaux qui se déroulera demain, les élus évoqueront avec les architectes et les entreprises les problèmes évoqués quant à la circulation dans la rue Arthur Papavoine lors de ces dits travaux.

6. Ecole Maternelle – Cabinet retenu MVT

Le cabinet MVT a été retenu

Une réunion sera organisée avec MVT, vendredi prochain, en mairie, avec M. Bertrand.

7. Plan de relance – projet numérique des écoles primaires

Le plan de relance présenté par le Gouvernement vise à faire face aux défis économiques et sociaux causés par l'épidémie de la Covid-19, il comporte un important volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement, notamment pour contribuer à porter la généralisation du numérique éducatif et ainsi assurer la continuité pédagogique et administrative.

Ainsi il est proposé d'acquérir des écrans interactifs pour l'école primaire, des ordinateurs portables et des tablettes.

Cette dépense représente la somme de 43.953 € TTC et peut être financée par l'Etat à 50 % à 70 %.

La dépense qui n'est pas prévue au budget 2021 sera imputée en dépenses imprévues.

Le projet sera présenté aux institutrices de l'école Leclerc jeudi.

8. Marché de prestation d'assurances 2015-163 – Risques statutaires – Avenant de prolongation

Vu la délibération 2020-21 du 25 mai 2020 donnant délégation à M. le Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Considérant que les crédits sont inscrits au budget,

M. le Maire informe le conseil qu'un comité technique s'est réuni pour étudier l'avenant de prolongation présenté dans le cadre du marché de prestations d'assurances 2015-163.

Il présente aux élus l'avenant accepté.



COURRIER REÇU LE

19 FEV. 2021

MAIRIE DU VAUDREUIL
27100 LE VAUDREUIL

VILLE DE LE VAUDREUIL
3 RUE BERNARD CHEDEVILLE

27100 LE VAUDREUIL

Indice en vigueur : 994,50

N° : 032471/V

N° Police : R.S.0001

AVENANT

NUMERO

0005

PRESTATIONS STATUTAIRES - AGENTS AFFILIES A LA CNRACL

D'un commun accord entre les parties, et sans qu'il soit autrement dérogé aux clauses et conditions du contrat auquel il est annexé, le présent avenant entérine les modifications définies à l'état ci-joint, ainsi que les dispositions ci-après

CLAUSES GENERALES

CP.001 : PROLONGATION

D'un commun accord entre les parties et sans qu'il soit autrement dérogé aux clauses et conditions du contrat auquel il est annexé, le présent avenant a pour objet de procéder à la prolongation du contrat jusqu'au 30 avril 2021 dans les mêmes conditions de garanties et sur la base du taux de 4.23%.

Niort, le 13 novembre 2020.

Pour la Personne Morale,

Pour la Société,

SMACL
Assurances
smacl.fr

SMACL ASSURANCES

SMACL ASSURANCES

(R) (R) (R)

prospes

9. Règles de location du Pavillon des Aulnes

Lors des réservations pour les mariages, le tarif préférentiel réservés aux habitants de la commune s'applique si les parents ou les grands parents des mariés habitent la commune.

2 –BATIMENTS ET VOIRIE

1. Gymnase des Tilleuls – DETR – information

Le Cabinet CUBIK a établi un diagnostic en urgence et la demande de DETR a été transmise à la Préfecture par nos soins. Toutefois, 900 demandes ont été reçues et la Préfecture n'était pas en capacité de nous proposer un taux de subvention supérieur à 40%. Le projet est donc reporté.

2. Gymnase Montaigne – Mur

Marc Bertrand présente les photos du mur. Il précise que les désordres ne sont pas de nature structurelle. Un rapport du CTC devrait le confirmer prochainement. L'étanchéité du mur n'est toutefois pas assurée durablement.

Un carottage doit être organisé fin mars pour identifier l'origine des fissures (à priori un manque de colle)

3. Etude urbaine : Constitution d'un groupe de travail

Le Cabinet Champs Libre a été retenu pour réaliser l'étude urbaine.

Il est rappelé que cette étude urbaine servira de base de réflexion sur les grands enjeux des prochaines années.

Mme Bregeon propose de constituer un groupe de travail.

Se sont portés volontaires pour intégrer ce groupe de travail :

- Les membres de la Commission Parcours Résidentiel
- Lise Aussudre
- Guillaume Prevots
- Louis Speybrouck
- Kevin Hanguéhard

4. BHNS –Seine Eure Avenue

Les travaux sont en cours

Des vues sont présentées aux élus



L'arrêt de bus qui était au rond-point du lycée sera remis en place dès que les travaux seront achevés.

5. Rue Hôtel Dieu/Rue Papavoine – Retour sur la consultation des riverains

M. Cabourdin a rencontré les riverains des rues de l'Hôtel Dieu et de la rue Arthur Papavoine par petits groupes, au cours de 3 permanences. Il a pu répondre aux questions des usagers et collecter les remarques et les suggestions de ceux-ci. Le projet a rencontré un très bon accueil et les habitants ont bien compris le fonctionnement de la voie partagée.

Une réunion technique se déroulera demain en visioconférence.

La commission procèdera aux choix des matériaux dans un second temps.

Il est confirmé que le chemin qui se situe le long de l'Eure en parallèle de la rue de Dieu sera réservé aux piétons. Les cycles emprunteront la rue de l'Hôtel Dieu.

6. Terrains rue Chédeville

Il est possible de créer 3 terrains avec une largeur de façade de 17 m. Un RDV avec le géomètre a eu lieu le 12 mars afin de procéder au bornage des 3 lots. Ce dossier sera présenté prochainement au conseil municipal pour organiser la commercialisation des terrains.

7. Signalétique

Mme Loret et M. Prevots présentent l'étude réalisée par le cabinet Polymobil. Ce document présente les entrées de ville, le jalonnement existant, les parkings (700 places au total), les commerces et les 3 parcours patrimoniaux proposés.

Ce diagnostic met en évidence une signalétique vétuste, aléatoire, inefficace, mal implantée, non harmonisée et ne valorisant pas les entrées de ville.

Une réflexion devra s'engager sur les panneaux, ils devront être en harmonie avec le nouveau logo de la commune. Il conviendra de définir :

- les sites (ou les bâtiments) à mettre en valeur
- les lieux d'implantation des panneaux
- le modèle de panneaux (RAL 3007)

ETAPES DU PROJET

	2021												2022								
	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept
Diagnostic	■																				
Schéma directeur signalétique		■	■																		
Schéma directeur parcours																					
Réunion intermédiaire des parties			■	■																	
Validation principe CM			■	■																	
Réunion C° Voirie Sécurité PM Sce Technique			■	■																	
Remise dossier final chiffrage signalétique																					
Scénographie parcours touristique																					
Remise dossier final chiffrage parcours																					
Validation CM - Lancement marché public																					
Marché public																					
Validation Entreprises - CM																					
Fabrication / Installation																					
Fin projet																					
Ouverture Carré St Cyr																					

Concernant le parcours touristique, la commune fera appel à une scénariste afin de créer une histoire qui sera racontée aux visiteurs sur les différents parcours touristiques.

8. Dossiers d'urbanisme

Différents dossiers d'urbanisme sont exposés aux élus pour information.

3- AFFAIRES GENERALES

1. COVID-19 - MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE TRANSPORT ADAPTÉ AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Pour aider la population à se rendre aux centres de vaccination COVID, l'Agglo Seine-Eure, le réseau de transport SEMO et l'association IFAIR (association locale spécialisée en insertion et en mobilité) se mobilisent pour proposer un **service de navette gratuit et exceptionnel pour les personnes prioritaires**.

Prise en charge dans la limite des places disponibles et dans le respect des règles sanitaires en vigueur

POUR QUI	Habitants du territoire de l'Agglomération Seine-Eure sans solution de transport pour se rendre sur le lieu de vaccination (âgées, isolées, porteuses d'un handicap, non véhiculées, sans proche pouvant les accompagner)
OBJECTIF	Transport aller-retour domicile-centre de vaccination
COÛT	Gratuit pour les bénéficiaires
MODALITES DE RDV VACCINATION	Prenez d'abord rendez-vous sur doctolib
VOUS POUVEZ BENEFICIER DU TRANSPORT SI VOUS AVEZ PRIS RENDEZ-VOUS DANS LES CENTRES DE VACCINATION SUIVANTS :	LOUVIERS / ELBEUF / EVREUX / VERNON / LES ANDELYS

VOTRE SITUATION	QUI CONTACTER POUR VOTRE TRANSPORT	HORAIRES DE PRISE EN CHARGE
Vous avez rendez-vous au centre de vaccination de LOUVIERS	Pour réserver, appeler SEMO au : 06 15 03 54 80 (du lundi au vendredi de 9 H à 16 H , jusqu'à 10h pour une prise en charge le jour même dans l'après-midi ou la veille pour le lendemain matin).	Vous pouvez bénéficier d'un transport du lundi au vendredi de 8h à 19h (<i>prévoir l'attestation de déplacement dérogatoire obligatoire</i>)
Vous avez rendez-vous dans un centre de vaccination à EVREUX, VERNON, ELBEUF, LES ANDELYS	Réservation auprès de l'association IFAIR : 02 32 50 50 80 ou par mail (du lundi au vendredi de 9 H à 17 H , prévenir 48 H avant votre rendez-vous).	

2. Collecte des déchets

Dans le cadre de la réforme du mode de collecte, des bacs jaunes remplaceront les sacs jaunes actuellement utilisés dans le cadre du tri des déchets. A terme, tous les plastiques pourront être recyclés. Cette démarche permet à la France de rattraper son retard en matière de recyclage.

Les bacs seront livrés aux services techniques communaux et une distribution sera réalisée aux habitants. Les modalités restent à définir.

2 contenances : 120 l et 240 l.

A compter du 1^{er} juillet, la fréquence de passage sera réduite (une fois toutes les 2 semaines). La fréquence de ramassage des ordures ménagères reste la même (1fois/semaine).

3. Marché communal

Le marché communal est attractif et fonctionne bien.

Il est important de le dynamiser, d'accueillir de nouveaux commerçants afin de diversifier l'offre. Il est demandé au conseil municipal de se positionner afin d'offrir à la Commission Commerces les moyens nécessaires à la gestion du marché communal.

Le Conseil Municipal
Où l'exposé du Maire
Après en avoir délibéré

REAFFIRME sa volonté de maintenir les chalandes sur le marché, de se battre pour conserver ce marché, de le faire grandir et perdurer.

Délibération votée à l'unanimité.

4. Logo

La commission communication travaille à un nouveau logo depuis plusieurs mois.

Diverses esquisses ont été proposées aux élus.

Il est rappelé la symbolique du logo :

- Le domaine royal avec la fleur de lys
- L'archer
- Le bleu = eau
- Le vert = la nature

Après débat entre les élus, le conseil municipal décide de se laisser encore un peu de temps de réflexion pour faire son choix et de voir comment les 3 derniers logos proposés s'intègrent sur les différents supports utilisés.

5. Jeunesse – Pas de fermeture de classe

Il a été confirmé par l'inspection académique qu'il n'y aurait pas de fermeture de classe dans les écoles du Vaudreuil à la rentrée prochaine.

Ils seront en moyenne 22 élèves/classes.

C'est une bonne nouvelle.

6. Dates à retenir

Dates	R° Adjointes 19 h 30	Conseil municipal 20 h 30	Conseil communautaire 20 h 30	Autres
2021	Vacances d'Hiver du 20 février au 8 mars			
	Avril	12/04	19/04	
	Vacances de Printemps du 24 avril au 10 mai			
	Pont de l'ascension du 12 mai au 16 mai			
	Mai	17/05	31/05	
	Juin	14/06	28/06	
	Vacances d'été dès le 6 juillet			

Fin du conseil municipal : 23 H 30